

Mariage avec un sans papiers

Par boss125, le 10/03/2013 à 00:15

[fluo]bonjour[/fluo]

je veux me marier avec un sans papiers **c'est quoi** les document a fournir pour moi et pour lui pour avoir un rendez vous a la mairie.

[fluo]merci[/fluo]

Par chaber, le 10/03/2013 à 06:21

Bonjour,

Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre

Veuillez ne pas écrire en style texto

Par jane1984, le 29/03/2013 à 10:08

Bonjour Madame, Monsieur

Je viens en France avec un visa touristique de 1 mois et je voudrais par la même occasion me marier avec mon copain on se connais il ça fait 2ans 3mois!

j'ai effectué un premier séjour d'un mois en France depuis qu'on se connais alors mes questions sont les suivantes:

1:pourrais-je me marier en France avec un visa touristique?

2/qu'est ce que je risque si je retourne dans mon pays pour faire une demande de regroupement familial?

merci de me répondre cordialement.